

Intitulé du projet et disciplines	Stéréotypes sexistes et droits des femmes Histoire-EMC et Espagnol		
Classe(s) concernées	4e et 3e		
Enseignants et disciplines	Mme Bourgeois (en 4e et/ou 3e) Mme Labay (3e)		
Année de réalisation du projet	2020-2021	2021-2022	2022-2023

Synthèse, action(s) et réalisation(s) éventuelle(s) liées au projet

- synthèse

Les droits des femmes dans l'Histoire, les figures de l'émancipation féminine.

Les stéréotypes et discriminations actuelles dans le monde politique et professionnel.

- action(s) menée(s) en classe (cours, interventions, sorties, etc.)

Histoire (4e) : Etude de figures de l'émancipation et histoire des droits des femmes

Histoire (3e) : Histoire des femmes et les femmes dans la résistance

EMC (4e) : libertés politiques des femmes

Espagnol (3e) : les préjugés sexistes dans le monde du travail

- réalisation(s)

Histoire (4e) : exposés et affiches sur des femmes et hommes féministes

Histoire (3e) : carte mentale d'une résistante

Espagnol (3e) : affiches faisant la promotion de l'égalité des genres dans le monde du travail

Joindre en annexe le ou les documents ressources liés au projet

Projet « les filles et les garçons peuvent le faire aussi »

Introduction :

Partant du constat que les inégalités et les discriminations de genre sont dues aujourd'hui, essentiellement, à l'éducation et aux préjugés, le but de notre projet est de permettre à nos élèves de réfléchir et de savoir repérer ces comportements pour pouvoir se réaliser pleinement et permettre de faire évoluer le monde dans lequel ils vivent.

En histoire-géographie, le travail tout au long de l'année sera de réaliser des exposés sur des femmes (ou des hommes) qui ont marqué l'histoire par leur capacité à lutter contre les stéréotypes et/ou en se réalisant dans des activités dites « masculines » pour leur époque. Les exposés seront en lien avec le programme d'histoire de l'année et se feront au fur et à mesure des chapitres.

Liste des exposés :

CH 2 – Les Lumières (10/10/2022)

Catherine de Russie (1729-1796)

Émilie de Breteuil, marquise du Châtelet (1706-1749)

CH 3 – La Révolution Française (21/11/2022)

Olympe de Gouges (1748-1793)

Théroigne de Méricourt (1762-1817)

Nicolas de Condorcet (1743-1794) et Sophie de Condorcet (1764-1822)

Marie-Thérèse Figueur dite « Madame Sans-Gêne » (1774-1861)

CH 4 – La Révolution industrielle (06/02/2023)

Flora Tristan (1803- 1844)

Aviatrices (Hélène Boucher (1908-1934), Adrienne Bolland (1895-1975), Maryse Bastié (1898-1952))

Marie Curie (1867-1934)

Alice Guy (1873-1968)

CH 5 – Conquêtes et Sociétés coloniales (20/03/2023)

Lumina Sophie (1848-1879)

Delia Akeley (1875-1970)

CH 6 – Droit de vote (9/05/2023)

Jeanne Deroin (1805-1894)

Rosa Bonheur (1822-1899)

CH 7 – IIIe République (15/05/2023)

Louise Michel (1830- 1905)

Marguerite Durand (1864-1936)

CH 8 – La place des femmes dans la société au XIXe siècle (30/05/2023)

Léon Richer (1824-1911) ; Ferdinand Buisson (1841-1932) ; Jean-Joseph Renaud (1873-1953)

METHODOLOGIE DE LA BIOGRAPHIE
(Aide à la réalisation de votre biographie)

Qu'est-ce qu'une biographie ?

Une biographie est le récit de la vie de quelqu'un. La plupart du temps, il s'agit d'un personnage célèbre.

Voici un guide pour réaliser votre biographie :

Son identité : Nom et prénom en majuscules Dates de naissance et de décès Origine géographique (nationalité) Catégorie sociale (paysan, bourgeois, noble...) Enfance – famille	
Une ou des illustrations : Une photo ou un document le représentant	
Ce pourquoi elle est célèbre : – Ses idées : quelles sont ses opinions ? ses influences ? ses croyances ? ses ambitions ? – Ses actions : qu'a-t-elle fait pour être célèbre et devenir un personnage important de l'Histoire (Évènement marquant de sa vie)	
Sa mort : Quand ? Où ? Comment ?	
Une citation : Une phrase célèbre qu'aurait prononcé ou écrit cette femme.	
Bibliographie : Livres et sites internet utilisés pour l'exposé.	

ATTENTION : Je lis les informations que j'ai pu trouver mais je ne recopie pas sans réfléchir tout ce qu'il y a dans les ouvrages. Je n'imprime pas non plus tout ce que je trouve sur internet. Je sélectionne les informations les plus importantes et surtout je m'assure que je comprends ce que je note, sinon je donne les définitions des mots nouveaux employés.

⇒ **Présentation finale : Vous réalisez une affiche et vous la présentez à l'oral devant la classe.**

Activité : La parité politique

Document 1 :

Loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 :

Art-1^{er} (...) La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Constitution de la Ve République 1958, (ajout de la loi du 8 juillet 1999.)

Loi du 6 juin 2000 :

Art 2. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation de la liste figurer un nombre égal de candidat de chaque sexe.

Loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

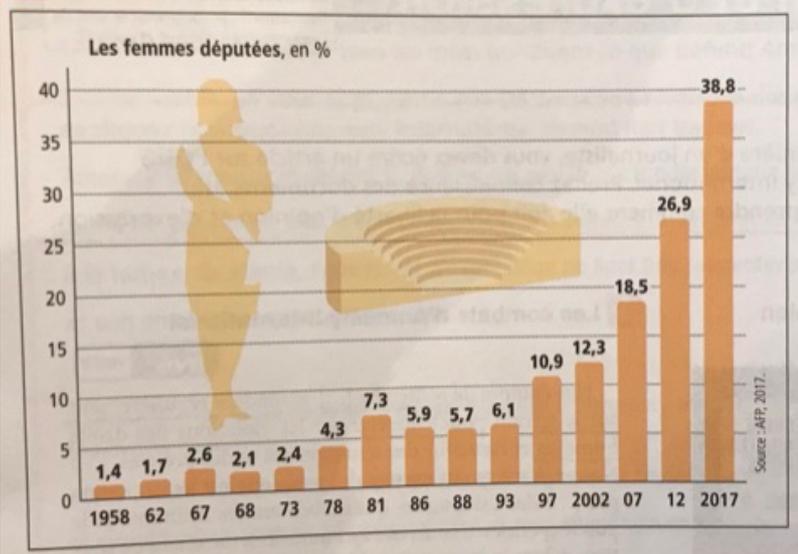
Document 2 :

La législation en faveur de la parité a donné des résultats contrastés selon les modes de scrutin.

Le scrutin de liste, assorti de contraintes strictes (...) **a permis à la parité de devenir une réalité effective** dans les conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants, dans les conseils régionaux et dans la représentation française au Parlement européen. Les élections européennes sont régulièrement citées comme exemplaires en matière de parité : **39 femmes et 40 hommes ont été élus en mai 2019 sur les 79 eurodéputés français.**

Par ailleurs, la parité n'a que très peu progressé pour les élections qui reposent sur un scrutin uninominal. C'est notamment le cas pour les élections législatives. (...)

2 Le droit à la parité, une réalité ?



Définition :

Scrutin de liste : Scrutin où l'électeur doit choisir une liste de candidats parmi plusieurs.

Scrutin uninominal : Scrutin où l'électeur désigne un seul candidat.

Si l'Assemblée nationale se féminise, il reste encore des partis politiques qui préfèrent payer des pénalités plutôt que d'investir des femmes à la place des députés sortants. La secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa, a annoncé vouloir **multiplier par 5 les pénalités infligées aux partis politiques** ne respectant pas la parité aux élections législatives dans le cadre d'un projet de loi pour l'émancipation économique des femmes prévu pour 2020.

« La parité politique », www.vie-publique.fr, 2 septembre 2019.

- 1- Cite le nom des élections où la loi sur la parité a réellement permis aux femmes d'être mieux représentée.
- 2- Comment évolue la représentation des femmes à l'Assemblée Nationale (députés) ?
- 3- Pourquoi les femmes sont-elles moins élues aux élections législatives ? (députés)

La conquête progressive de la liberté politique des femmes

Document 1 :

Le Comité Français de la Libération nationale (...),
Ordonne :

Article 17. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

Extrait de l'ordonnance du 21 avril 1944.

La conquête progressive de la liberté politique des femmes

Document 1 :

Le Comité Français de la Libération nationale (...),
Ordonne :

Article 17. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

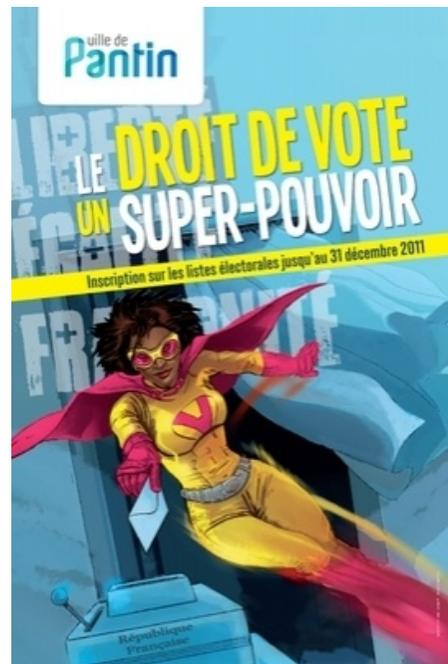
Extrait de l'ordonnance du 21 avril 1944.

Document 2 :



4 Aujourd'hui encore, le combat continue
Affiche du Centre Hubertine-Auclert pour la campagne « Féministes d'hier, combats d'aujourd'hui », 2014.

Document 3 :



Document 2 :



4 Aujourd'hui encore, le combat continue
Affiche du Centre Hubertine-Auclert pour la campagne « Féministes d'hier, combats d'aujourd'hui », 2014.

Document 3 :



Questions :

Document 1 : Explique les termes « électrices » et « éligibles ».

Document 2 : Pourquoi le combat d'Hubertine Auclert est encore notre combat ?

Document 3 : Quel est le but de cette affiche ?

Bilan : Pourquoi malgré la loi de 1944, la liberté politique des femmes n'est pas acquise ?

Questions :

Document 1 : Explique les termes « électrices » et « éligibles ».

Document 2 : Pourquoi le combat d'Hubertine Auclert est encore notre combat ?

Document 3 : Quel est le but de cette affiche ?

Bilan : Pourquoi malgré la loi de 1944, la liberté politique des femmes n'est pas acquise ?

Programme de 4°

Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle

⇒ Conditions féminines dans une société en mutation.

Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?

(Une infériorité définie par la loi => exemple du code civil)

(Histoire de l'instruction des filles)

(Les femmes au travail)

(Participation aux combats politiques => exemple 1830, 1848)

(Naissance du féminisme et de leur revendication => exemple d'Hubertine Auclert)

Programme de 3°

Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée

⇒ Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

La république intègre politiquement les femmes. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la société française connaît des transformations décisives : place des femmes...

(Mouvements féministes pour l'émancipation => exemple procès de Bobigny)

(Les femmes obtiennent de nouveaux droits :

droits de travailler sans l'autorisation de son mari 1965

droits à la contraception et à l'avortement => loi Veil

droits à l'égalité professionnelle => loi Roudy)